

**SOCIETE NATIONALE DES  
CHEMINS DE FER BELGES**



**SPECIFICATION TECHNIQUE**

**L - 33**

**GUIDES AUTOLUBRIFIANTS**

**EDITION : 04/1991**



1. OBJET

Cette spécification s'applique aux matériaux thermoplastiques utilisés dans la fabrication de guides autolubrifiants pour châssis coulissants, portes glissantes, stores etc ... du matériel roulant.

2. MATIERES

Les guides sont en polycaprolactame (polyamide 6) (teinte naturelle; stabilisé à la chaleur).

3. FABRICATION

Les guides présentés ont des surfaces lisses, sans bavures et ne présentent aucun des défauts suivants : lignes de flux de matière, dépression, cratères, fissures, pustules, peau d'orange.

4. RECEPTION ET ESSAIS

4.1. En usine

- par mètre de longueur la flèche maximum autorisée est de 3 mm;
- tolérances dimensionnelles : voir plan.

4.2. Au laboratoire

- matière
- dureté shore D
- teneur en eau

4.3. Echantillonnage

Selon ISO 2859 (référence MIL STD 105D).



NIVEAU DE CONTROLE ET NQA (AQL)

Propriétés	Niveau de contrôle	NQA
dimensions et flèche	I	2,5
teneur en eau	I	4
dureté shore D	I	4

4.4. Essais en laboratoire

Essais	Norme	Résultats prescrits
Dureté shore D	ISO 868	> 70
Teneur en eau	ISO R 960 (*)	2 +/- 0,5 % en poids

(\*)four sous azote

5. CONDITIONNEMENT

- en sacs polyéthylène (soudés).